Réglages pour brûleurs F.B.R réf: 506090/506091



Brûleur GX tech /+

TABLEAU REGLAGES INDICATIFS

Réglages effectués avec pression en chambre 0,1 mbar.

Le réglage définitif doit être exécuté en fonctionnement avec le secours de l'analyseur de combustion.

MODELE	GICLEUR G.P.H. x a°	PRESSION [bar]	DEBIT [kg/h]	PUISSANCE THERMIQUE [kW-Mcal/h]	AIR [N° CRAN]	20 10 0 TETE [N° CRAN]
Sans réchauffeur 506090	0.50 x 60°S	10	1.9	22.5-19.4	4	3
		12	2.2	26-22.4	4.5	3
	0.60 x 60°S	10	2.3	27.2-23.4	5	6
		12	2.6	30.8-26.5	6	6
	0.65 x 60°S	10	2.5	29.6-25.4	6	8
		12	2.7	31.9-27.4	7	8
	0.75 x 60°S	10	2.9	34.3-29.5	5.5	10
		12	3.2	37.8-32.5	6	10



Brûleur F.B.R GX tech

sans Réchauffeur

Code: 506090

- Gicleur STEINEN
- Gicleur DELAVAN B

TABLEAU REGLAGES INDICATIFS

Réglages effectués avec pression en chambre 0,1 mbar.

Le réglage définitif doit être exécuté en fonctionnement avec le secours de l'analyseur de combustion.

4				PUISSANCE		20 10 0
MODELE	GICLEUR G.P.H. x a°	PRESSION [bar]	DEBIT [kg/h]	THERMIQUE [kW-Mcal/h]	AIR [N° CRAN]	TETE [N° CRAN]
Réchauffeur 506091	0.40 x 60°	10	1.2	14.2-12.2	2.5	2
		12	1.4	16.6-14.3	3	2
	0.50 x 60°	10	1.7	20.1-17.3	3.5	3
		12	1.8	21.3-18.4	4	3
	0.60 x 60°	10	1.9	22.5-19.4	5	4
		12	2.1	24.8-21.3	5.5	4
	0.65 x 60°	10	2.2	26-22.4	5	6
		12	2.5	29.6-25.5	6	6
	0.75 x 60°	10	2.6	30.8-26.5	5	8
		12	2.8	33.1-28.7	6	8
	0.85 x 60°	10	3.1	36.7-31.6	7	10

- Brûleur F.B.R GX tech +
 - avec réchauffeur
 - Code: 506091

- Gicleur DELAVAN E

- Gicleur STEINEN S



L'ensemble des précautions d'installation, de mise en œuvre et d'utilisation, ainsi que les signalisations d'alertes éventuelles sont détaillés dans le manuel Utilisateur/Installateur dont nous conseillons une lecture attentive afin d'obtenir un usage optimum de votre brûleur F.B.R GX tech en toute sécurité.

De plus, des services sont mis à votre disposition pour vous permettre de trouver une solution à toutes éventualités : mise en service, téléchargement de documents, garantie, maintenance, entretien, etc.

http://fbr.techsupport-france.fr





Ou par téléphone : 02 38 36 37 38 - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Une gamme de services confort :

Garantie 3 ans: A compter de la date d'achat votre garantie, comprend: les pièces, le déplacement et la main d'œuvre. L'enregistrement de votre produit est souhaitable via le formulaire d'enregistrement accessible à l'adresse internet en haut de page. Ces coordonnées sont à conserver précieusement pour toute demande d'intervention.

Sont exclus de la garantie les cas suivants :

- une modification des caractéristiques de l'appareil.
- une modification de la nature ou de la pression du fioul.
- la malveillance ou à la négligence (effet du gel dans l'installation ou absence d'entretien par un professionnel qualifié, par exemple)
- les variations de la tension électrique, défaut ou inversion de la polarité (phase- neutre)
- un raccordement électrique ou hydraulique non-conforme à la notice d'utilisation
- le défaut de ramonage des conduits de fumée.

Sont aussi exclues toutes conséquences de :

- troubles divers (sinistre, guerre, orage, inondation, tremblement de terre, catastrophes naturelles...).
- du défaut d'entretien courant préconisés par le fabricant,
- déplacements injustifiés en ce qui concerne l'appareil : fusibles sautés, eau fermée, défaut de combustible, régulation indépendante, mauvais branchement électrique ou absence de tension...
- installation non conforme aux DTU.

Extension de garantie 5 ans : Voir conditions et formulaire d'enregistrement accessibles à l'adresse internet ci-dessus.

Mise en service : La mise en service est gratuite sur simple demande en s'adressant aux coordonnées en haut de page. Cependant, elle ne pourra s'effectuer qu'aux conditions suivantes :

- Le brûleur est accouplé à une chaudière de marque Sime type AR référence 506092
- L'installation est terminée.
- L'appareil est relié à un réseau électrique normalisé en tension, respectant la polarité de l'installation et disposant d'une terre aux normes et raccordée.
- L'installation est conforme à la réglementation en vigueur et réalisée dans les règles de l'art.
- Les essais d'étanchéité ont été effectués.
- Les énergies nécessaires (fioul) sont en état d'utilisation immédiate.
- L'installation est purgée.

La station technique chargée de l'intervention sera seule juge de l'accomplissement de ces conditions. Le non-respect de ces conditions peut entraîner une facturation complémentaire.

Téléchargement de notices : http://fbr.techsupport-france.fr